

LE JOUR, 1951
29 Novembre 1951

SUR LES ALLIANCES ET LA DEFENSE

Un diplomate égyptien s'étonnait l'autre jour que l'Espagne, l'Italie et la Grèce n'aient pas été associées aux démarches multiples faites en Proche-Orient pour la défense collective. Ce diplomate égyptien n'avait pas tort de se montrer surpris.

Ce que l'on peut dire sans crainte d'erreur c'est que l'Italie et la Grèce ne peuvent pas être étrangères au plan, au moins de façon implicite. Quant à l'Espagne, on doit se rendre compte, non sans regret que, quand elle se rapproche des autres Méditerranéens, c'est avec des vues qui lui sont propres et qui ne sont peut-être pas les plus constructives. L'Espagne, malgré tous les bons sentiments qu'en Méditerranée orientale on a pour elle, vit un peu trop sur le passé. Elle se contente de paroles courtoises et de gestes nobles. Sans doute en viendra-t-elle à une défense commune qui reste pour elle une dure nécessité. Les Pyrénées ne couvrent l'Espagne que d'un côté, et on les survole comme on veut.

La remarque du diplomate égyptien est importante en ce sens que si l'Espagne, l'Italie et la Grèce avaient pris position elles aussi, l'Égypte et plus d'un autre pays de la Ligue arabe y eussent trouvé un naturel réconfort.

Pour assurer la paix en Méditerranée orientale, la Grèce, l'Italie et l'Espagne sont au moins aussi qualifiés que l'Afrique du sud, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Le pavillon italien, l'espagnol et l'hellénique se voient assez fréquemment dans le canal de Suez pour qu'on en fasse cas.

Ce que M. Andraos bey, diplomate égyptien et membre de la Délégation égyptienne aux Nations-Unies sous-entendait, il nous semble, c'est que tous les Méditerranéens, dans cette question de défense, sont solidaires ; et cela nous le disons et nous l'écrivons depuis fort longtemps.

Partant de là, on peut espérer que les difficultés dans lesquelles on est trouveront leur issue. La Méditerranée ne se défend plus efficacement par tranches et par morceaux. Il faut des bases centrales, nombreuses et puissantes, d'où l'on puisse rayonner, sur le champ, en tout sens. C'est l'aspect nouveau des sentinelles et de la vigie classiques. Devant les portes et sur les remparts.

Nous avons suggéré des conversations collectives officieuses d'états-majors, au moins pour renseigner les gouvernements respectifs sur l'opportunité et sur les modalités de la défense. A notre sens, de telles conversations eussent dû précéder une démarche politique ; mais, des contacts de cet ordre restent très recommandables pour servir de témoignage devant l'opinion. Les conclusions motivées d'officiers supérieurs qualifiés, aucun gouvernement ne pourrait les tenir pour négligeables.

Si petit que soit territorialement le Liban et si courts que soient ses moyens, les militaires sont en mesure de juger de sa défense mieux que le profane. C'est d'abord le rôle d'un organisme de défense nationale d'en décider.